

**Extrait du registre des délibérations  
de la commune de Castéra-Lou**

**N° 2018-02**

**Séance du 13/02/2018**

L'an deux mille dix-huit. Le 13 février à 20 heures, l'assemblée délibérante dûment convoquée, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sabine Cha, maire.

Présents: Cédric Bourgoïn. Olivier Watier David Goncalvès. Elodie Dulor. Yves Gineste. Jean-François Lerda. Sabine Cha. Laurent Cassorlas

Excusés: Joëlle Gaillanou. Vincent Bertora. Christophe Esteves.

Absents:

Date de convocation : 23/01/2018

Secrétaire de séance : Elodie Dulor.

**AVIS Concernant le PPRI  
(Plan de prévention des risques : inondation)**

Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées, dans le cadre de la procédure prévue par le code de l'environnement pour l'élaboration des Plans de Prévention des Risques, sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Le projet sera ensuite soumis à enquête publique.

Madame le Maire informe le conseil que la carte révisée au mois de septembre 2017 est celle qui sera présentée lors de l'enquête publique.

Le projet initial ayant fait l'objet de remarques des riverains et ces remarques ayant été prises en compte dans les modifications apportées, le nouveau zonage va donc dans le bon sens.

Le Conseil Municipal restera attentif, lors de l'enquête publique, aux arguments apportés par les habitants, notamment dans des situations qui n'ont pas encore été évoquées publiquement.

Pour finir, Madame le Maire souligne que le Rapport de Présentation (Rubrique 8.2 p 38) n'a pas été mis à jour avec la carte.

Elle propose donc au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sous réserve de mise en conformité du Rapport de Présentation avec la carte des zones.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, **un avis favorable tenant compte de ces observations.**

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

